

République Française
Département du MAINE ET LOIRE

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la Commune de Montigné-lès-Rairies

Séance du 24/10/2018

L'an 2018 et le 24 Octobre à 20 heures 35 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, est convoqué en **session extraordinaire**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, MAIRIE sous la présidence de Monsieur CHASSOULIER Gérard, Maire.

Présent : M. CHASSOULIER Gérard, Maire, Mmes : CHAMPION Evelyne, GIRARD Caroline, JUBEAU Emmanuelle, MONNIER Anne, MM : BENESTEAU Daniel, LAURENT Jacques, METAIRIE Maxime, **M. METIVIER Lucien présent à partir de 20h37.**

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme TSIEN Sylvie à M. CHASSOULIER Gérard

Nombres de membre

- Afférents au Conseil municipal : 10
- Présents : 8
- Procuration : 1

Date de la convocation : 17/10/2018

Date d'affichage : 29/10/2018

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en PREFECTURE D'ANGERS

Le :

Et publication ou notification

Du : 29/10/2018

Secrétaire de séance : Mme GIRARD Caroline

ORDRE DU JOUR

- I- Proposition de Mmes JUBEAU, CHAMPION, MONNIER et M. METIVIER sur l'échange de parcelle section B 807 et 801 appartenant à M. GAUDIN avec la parcelle section B n°859 appartenant à la Commune
- II- Questions diverses

Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver le procès-verbal de la séance précédente et demande s'il y a des remarques.

Madame Emmanuelle JUBEAU fait remarquer, qu'il n'a pas été notifié l'intervention de Monsieur GAUDIN.

Monsieur Le Maire informe que le procès-verbal a été rectifié suite à une relecture ce matin.

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le procès-verbal de la réunion du 01/10/2018

Monsieur Gérard CHASSOULIER, le Maire demande en son nom, qu'il soit soumis au vote un huis clos à l'occasion de ce Conseil Municipal. Après débat et conformément à la loi, Monsieur Le Maire soumet aux membres présents la tenue de la séance à huis clos.

Pour : 3 (dont la voix du Maire)

Contre : 3

Abstention : 2

N'ayant aucun public, la séance commence.

Arrivée de Monsieur Lucien METIVIER.

I- Proposition de Mmes JUBEAU, CHAMPION, MONNIER et M. METIVIER sur l'échange de parcelle section B 807 et 801 appartenant à M. GAUDIN avec la parcelle section B n°859 appartenant à la Commune

Monsieur le Maire fait lecture de la lettre recommandée avec accusé réception envoyée par Madame JUBEAU 1^{ère} adjointe et cosignée par 3 conseillers municipaux.

Madame Emmanuelle JUBEAU distribue un document concernant le fonctionnement du Conseil Municipal à chaque conseiller.

Après un temps de parole donné à chaque conseiller, la séance est levée à 21h27, suite à un malaise de Monsieur le Maire.

M. Gérard CHASSOULIER :

Mme Emmanuelle JUBEAU :

Madame Sylvie TSIEN :
(Procuration à M. CHASSOULIER)

M. Daniel BENESTEAU :

Mme Caroline GIRARD :

M. Maxime METAIRIE :

Mme Anne MONNIER :

M. Lucien METIVIER :
(Arrivée à 20h37)

M. Jacques LAURENT :

Mme Evelyne CHAMPION :